

Flash Economie

2 novembre 2017 - 1292

Flexibilité du marché du travail: ses objectifs de court terme et ses objectifs de long terme, les possibles difficultés

La flexibilité du marché du travail a un double objectif :

- à court terme, de permettre une réaction plus forte de l'emploi et des salaires aux chocs cycliques, donc de faire supporter une partie plus importante du coût de ces chocs par les salaires ; la question posée ici est celle du caractère asymétrique ou symétrique de cette évolution : si les salariés portent une partie plus importante du risque d'entreprise dans les périodes de difficulté, bénéficient-ils de la bonne situation des entreprises dans les périodes d'expansion, de prospérité ?
- à long terme, d'accélérer la rotation des emplois des entreprises anciennes peu efficaces vers les entreprises nouvelles plus efficaces, soit d'un secteur d'activité à l'autre, soit à l'intérieur d'un secteur d'activité ; la difficulté ici est que dans la période contemporaine, les emplois créés sont de moins bonne qualité (ont un niveau de productivité plus faible) que les emplois détruits. Ceci implique qu'une accélération de la rotation des emplois réduit la sophistication moyenne des emplois, réduit le niveau moyen de productivité de l'économie. Cependant, certains travaux de recherche indiquent que si la réallocation entre secteurs d'activité a cet effet défavorable, la réallocation entre entreprises dans le même secteur d'activité pourrait avoir un effet favorable.

Patrick Artus

Tel. (33 1) 58 55 15 00

patrick.artus@natixis.com

 [@PatrickArtus](https://twitter.com/PatrickArtus)

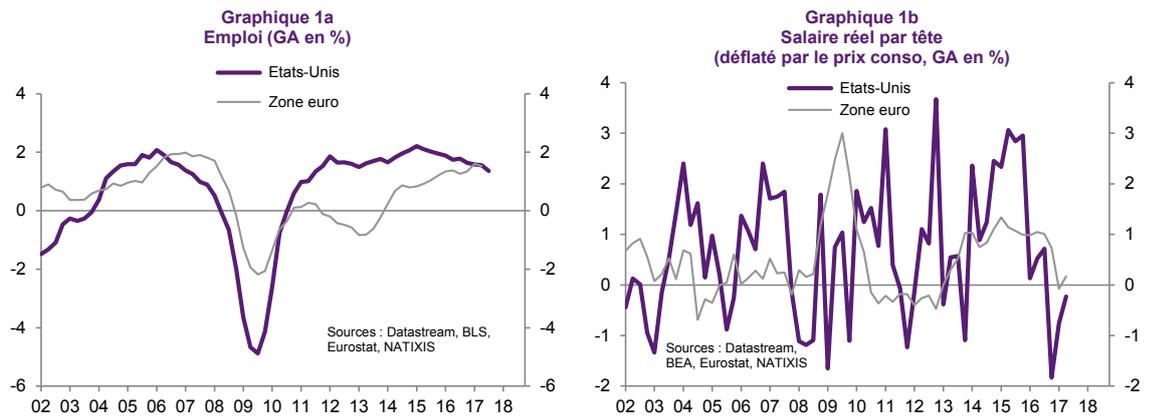
www.research.natixis.com

BANQUE DE GRANDE CLIENTELE
EPARGNE ET ASSURANCE
SERVICES FINANCIERS SPECIALISES

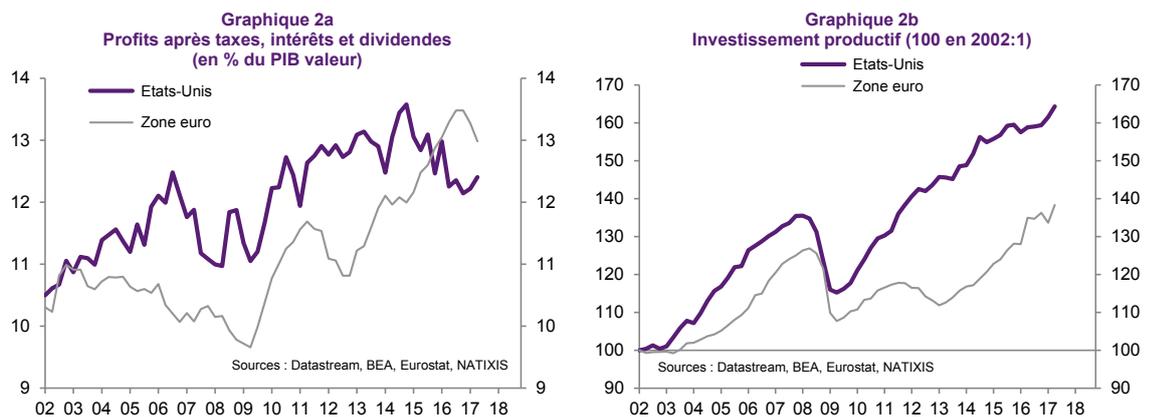
La flexibilité du marché du travail dans une optique de court terme

Dans une optique de court terme, la flexibilité du marché du travail permet aux entreprises d'ajuster plus facilement à la baisse l'emploi et les salaires réels lorsqu'il y a des chocs cycliques défavorables.

On a vu dans la crise de 2008-2009 cet ajustement plus violent de l'emploi et des salaires aux États-Unis par rapport à la zone euro (graphiques 1a/b).



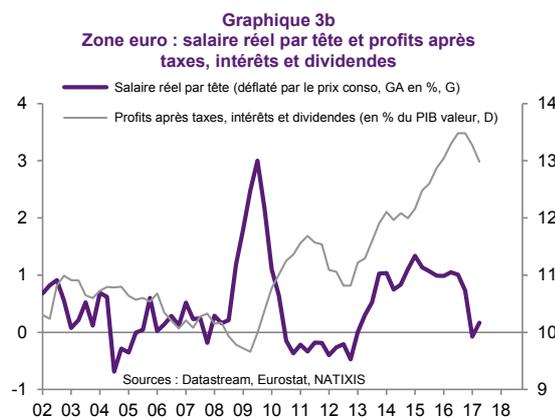
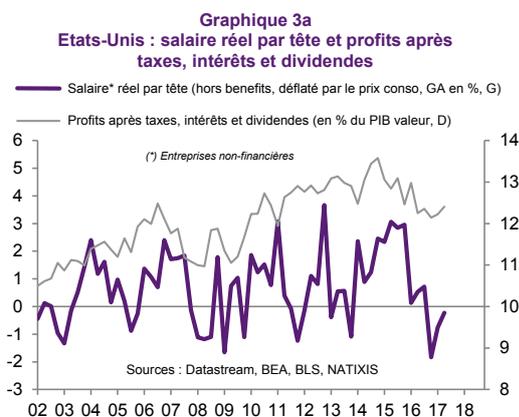
Ceci a permis qu'il y ait aux États-Unis un moindre recul des profits des entreprises en 2007-2008-2009 (graphique 2a), d'où un redressement plus rapide de l'investissement (graphique 2b).



Il s'agit donc, avec la flexibilité du marché du travail, de permettre que les salariés portent une partie plus importante du risque d'entreprise dans les périodes de difficulté.

Mais la question posée est celle du caractère asymétrique ou symétrique de ce partage des risques : si les salariés supportent une partie plus importante du risque d'entreprise dans les périodes de difficulté, bénéficient-ils symétriquement des périodes de bonne situation des entreprises ?

Quand on compare l'évolution des profits et celle des salaires réels (graphiques 3a/b), on voit la faiblesse des hausses de salaires réels malgré le niveau élevé des profits aux États-Unis depuis 2011, dans la zone euro, depuis 2013.



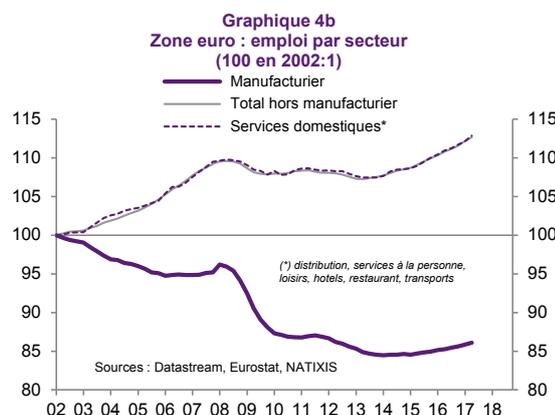
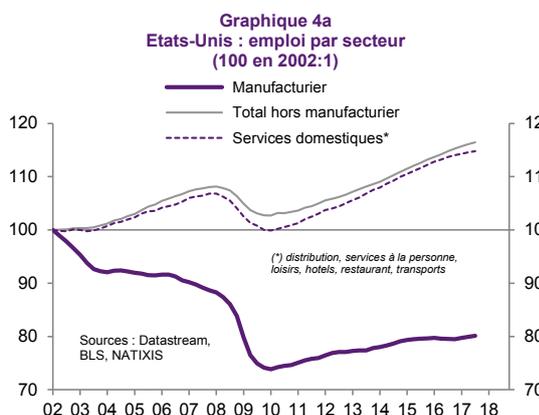
La flexibilité du marché du travail dans une optique de long terme

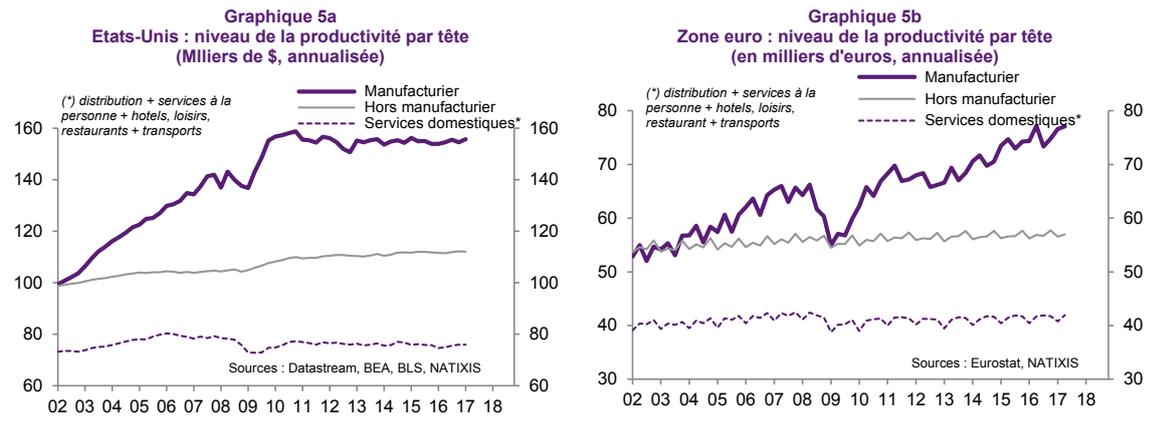
Dans une optique de long terme, la flexibilité du marché du travail a comme objectif d'accélérer la rotation des emplois des entreprises anciennes, peu productives, peu efficaces, vers les entreprises nouvelles, plus productives, plus efficaces.

Ceci est la source « schumpetérienne » de la croissance : le transfert des emplois vers les entreprises plus efficaces, soit d'un secteur d'activité à l'autre, soit à l'intérieur d'un secteur d'activité.

Mais dans la période contemporaine, on observe que les emplois créés sont de moins bonne qualité, ont un niveau de productivité plus faible que les emplois détruits.

Ceci vient en particulier du remplacement des emplois dans l'industrie manufacturière par des emplois de services, en particulier dans les services domestiques peu sophistiqués (graphiques 4a/b), avec une productivité du travail plus faible dans l'industrie que dans les services (graphiques 5a/b).





Le danger est donc que la rotation des emplois, si elle est accrue par la flexibilité, conduite à une baisse accélérée de la sophistication des emplois et du niveau global moyen de la productivité du travail.

Ce qui précède concerne la réallocation entre secteurs d'activité des emplois, leur transfert vers les services domestiques peu sophistiqués ayant des effets défavorables sur l'efficacité globale de l'économie.

La situation semble être différente en ce qui concerne la réallocation entre entreprises à l'intérieur d'un secteur d'activité. Des travaux de recherche récents¹ montrent en effet que la difficulté de la réallocation des facteurs de production (qui dans le cas de l'emploi, peut être corrigée par la flexibilité) explique l'écart croissant de productivité entre les entreprises les plus efficaces (à la frontière efficiente technologique) et les autres entreprises.

Synthèse : les objectifs de la flexibilité sont clairs, mais il faut faire attention aux effets pervers.

À court terme, la flexibilité a comme objectif de faire supporter aux salariés une partie plus importante du risque d'entreprise, mais il faut vérifier que symétriquement les salariés bénéficient de la bonne santé des entreprises.

À long terme, la flexibilité a comme objectif d'accélérer la rotation des emplois vers des entreprises plus efficaces, mais il faut prendre garde à ce que, aujourd'hui, la qualité des emplois détruits (en particulier dans l'industrie) est supérieure à celle des emplois créés (en particulier dans les services domestiques) au moins lorsqu'il s'agit de la réallocation des emplois entre branches (secteurs d'activité).

¹ G. CETTE, S. CORDE, R. LECAT (2017) « Stagnation de la productivité en France : héritage de la crise ou ralentissement structurel ? » Économie et statistique n°494-495-496